

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **24**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **4**

OBJET :
Action Cœur de Ville 2 :
Avenant

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

SEANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 20 septembre 2023 à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le jeudi 14 septembre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Lisa ASAR, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Alp SERAP, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à David DEROSSIS,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Farida LAID à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Pierre CONTIE

ACTION CŒUR DE VILLE 2 : AVENANT

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), et notamment son article 157 ;
- **Vu** la convention d'Opération de Revitalisation de Thiers signée en mars 2020, validée par avenant de Projet à la convention cadre du 12 octobre 2018 ;
- **Vu** la convention cadre pluriannuelle d'Opération de Revitalisation du Territoire de Thiers Dore et Montagne signée le 17 mai 2023 ;
- **Considérant** le levier de visibilité et d'attractivité que représente Action Cœur de Ville pour la Ville ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 20 VOIX POUR ET 9 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Farida LAID, Francis ROUX, Alp SERAP, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU)

- **Approuve** le projet d'avenant ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Maire,



Stéphane RODIER